UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014

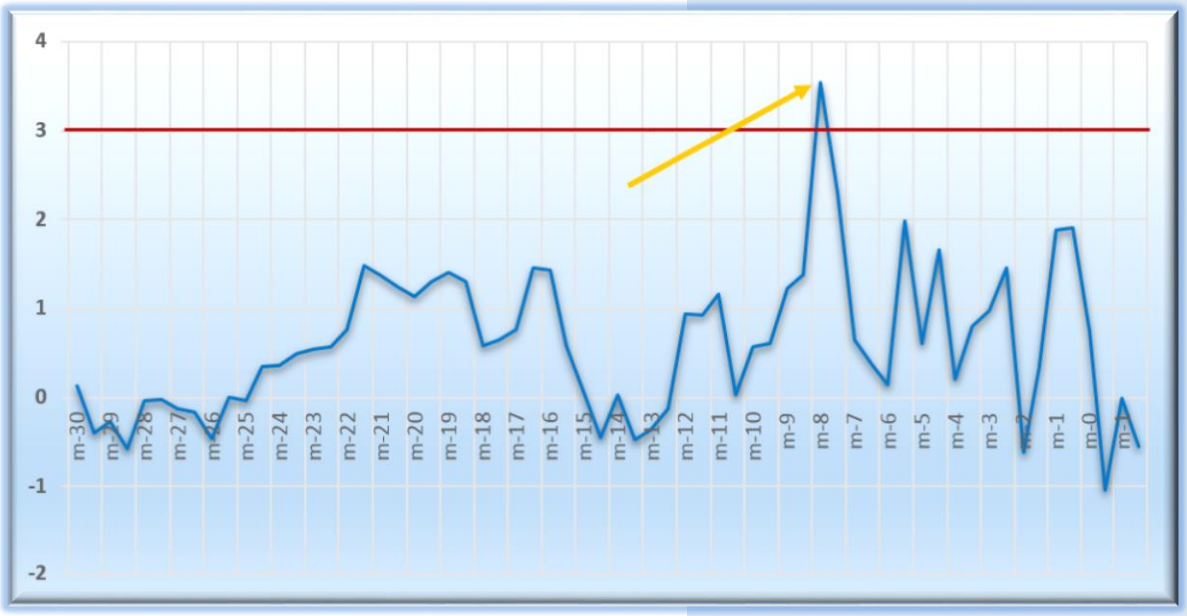

Note d'analyse du mois de février 2019

Date de parution : février 2020

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS 2

II. RESUME 3

III. EVOLUTION MENSUELLE 3

3.1 Au niveau régional 3

3.2 Au niveau des Etats 4

IV. EVOLUTION ANNUELLE 8

V. ANNEXES 9

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA. 9

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA. 9

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de février 2019) (en %). 10

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %). 10

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %) 11

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %) 11

Graphique 1: Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2019 par rapport à février 2018). 12

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union. 12

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le Règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Ces dépenses ont été ramenées en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de ***650*** *variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre* ***1403*** *et* ***5182*** *suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum* ***7400*** *relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	*Nombre de variétés*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de produits élémentaire*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*652*	*2 387*	*12 664*	*15 859*
Min	*573*	*1 403*	*6 028*	*7 413*
Max	*722*	*5 182*	*19 073*	*30 520*

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA est de 102,4 en février 2019. Comparé au mois précédent, l'indice a baissé de 0,3%. Aussi, il a diminué par rapport à novembre 2018 de 1,3% et de 0,9% comparativement à février 2018.

En février 2019, seule la Guinée-Bissau (0,5%) affiche une variation mensuelle du niveau global des prix à la consommation en hausse. Le niveau des prix au Niger est demeuré stable. Les autres Etats ont enregistré une baisse du niveau des prix : Bénin (-1,5%), Burkina Faso (-0,4%), la Côte d'Ivoire (-0,2%), Mali (-0,3%), Sénégal (-0,2%) et Togo (-0,4%).
Le taux d'inflation régional en février 2019 est de 0,9%. L'ensemble des pays de l'Union, ont un taux d'inflation en dessous du seuil communautaire de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'Union en février 2019 est de 102,4. Ce qui implique qu'il y'a eu une baisse en variation mensuelle de 0,3%, en glissement trimestriel de 1,3% et en glissement annuel de 0,9%.

En février 2019, seule la Guinée-Bissau (0,5%) affiche une variation mensuelle du niveau global des prix à la consommation en hausse. Le niveau des prix au Niger est demeuré stable. Quant aux autres Etats, ils ont enregistré une baisse du niveau des prix : Bénin (-1,5%), Burkina Faso (-0,4%), la Côte d'Ivoire (-0,2%), Mali (-0,3%), Sénégal (-0,2%) et Togo (-0,4%). (Cf. Tableau 1).

En février 2019, la baisse du niveau des prix fait suite à celle des prix des fonctions : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,3%), « Santé » (-1,5%), « Transports » (-0,5%), « Loisirs et Cultures » (-1,3%). Ces baisses ont été contre balancées par les hausses notées pour les fonctions « Communication » (0,3%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (0,7%), « Enseignement » (0,5%) et « Biens et services divers » (0,2%). (Cf. Tableau 2).

L'analyse selon la nomenclature secondaire, indique qu'en février 2019, les produits frais et les produits de l'Energie sont à l'origine de la baisse du niveau général avec une variation mensuelle de (-1,2%) chacune alors qu'en terme de niveau, les autres produits se sont renchéris de 0,1%. Au regard du secteur de production, ce sont les produits du primaire et du secondaire qui ont enregistré des prix en baisse. Les produits du tertiaire se sont renchéris. Cela transparait encore avec la baisse du niveau des prix des biens durables (-0,9%), les semi-durables (-0,7%) et les non-durables (-0,5%) et un renchérissement des services de 0,6%. (Cf. Tableau 3).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2019 est de 100,7, soit une variation mensuelle de (-1,6%). Comparé à novembre puis à février de l'année 2018, l'indice est en baisse respectivement de 0,1% et de 1,4%. *La baisse mensuelle observée, résulte de la diminution des prix des produits des fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-4,1%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (-0,7%), « Santé » (-0,9%), « transport » (-0,3%) et « Communication » (-1,5%). La baisse des prix au niveau de la première fonction de consommation est imputable principalement à la chute des prix des légumes frais en fruit et des légumes en feuilles ainsi que des poissons et autres produits séchés ou fumés. Au regard de la nomenclature secondaire, en variation mensuelle, les prix des produits frais ainsi que ceux des biens et services hors produits frais et énergie ont respectivement connu une baisse de 4,6% et de 0,6%. Quant aux prix des produits de l'énergie ils ont connu une légère hausse de 0,1%. Par rapport à la provenance des biens et services, les évolutions sont contrastées. Les prix des produits locaux ont connu une baisse de 2,5% et ceux des produits importés ont augmenté de 1,2%. Selon le secteur de production des biens et services, la baisse provient de la régression des prix du primaire (-4,4%) et du secondaire (-2,5%) car les prix du tertiaire ont augmenté de 0,2%.* ***Le taux d'inflation au niveau national en février 2019 est de +0,8%.***

Au Burkina : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2014 du mois de février 2019 est de 101,8 soit une baisse de 0,4% par rapport à janvier 2019. En glissement annuel, les prix baissent de 2,1%. Par rapport à son niveau de novembre 2018, l'indice a baissé de 2,6%*. La baisse mensuelle du niveau de l'indice en février 2019 fait suite à la réduction des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,0%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-2,3%), « Transports » (-0,3%), « communication » (-1,1%), « Loisirs et culture » (-0,5%). On note toutefois une hausse des prix pour les biens et services des fonctions « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (3,0%), « Santé » (0,1%) et « Restaurants et Hôtels » (0,7%). Selon l'origine des produits, la baisse de l'indice est imputable à la baisse des prix des produits locaux (-0,7%) qui l'emporte sur la hausse des prix des produits importés (0,1%). Selon, la volatilité des prix, la baisse est observée à tous les niveaux de la nomenclature : produits frais (-1,2%), l'énergie (-2,7%) et les hors produits frais et énergie (-0,1%). Selon la durabilité des biens, une diminution des prix s'est ressentie également à tous les niveaux.* ***L'indicateur de convergence de l'UEMOA pour le mois de février 2019 est de 1,2 %.***

En Côte d'Ivoire : le niveau général des prix s'est établi à 103,0 en février 2019, soient une baisse mensuelle et en variation trimestrielle de 0,2% mais une augmentation en glissement annuelle 0,3%. *La baisse observée en janvier par rapport à février 2019 est imputable à la réduction des prix des biens et services aux fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,1%), « Santé » (-0,2%) et « Transport » (-0,1%). En outre, on note une hausse de 0,1% des prix au niveau de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles» de 0,1%.*

Au regard de la volatilité des prix des produits, la baisse est due essentiellement à la réduction des prix des biens et services des produits frais (-1,7%) et des produits de l'énergie (-2,5%). On note une remontée du niveau des prix des autres produits du panier de 0,4%. Par rapport à la provenance des biens et services, on observe une diminution des prix des produits importés de -2,0% tandis que les prix des produits locaux augmentent de 0,2%. Aussi le niveau des prix des produits du secteur primaire ont diminué de 2,2%. Selon la durabilité de biens et services, les prix sont en baisse dans toutes les rubriques. ***Le taux d'inflation s'est établi à 0,6% en février 2019.***

En Guinée-Bissau : l'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de février 2019 est de 105,6. Il a ainsi augmenté de 0,5% en un mois, de 0,6% par rapport à son niveau d'il y'a trois (3) mois et de 2,5% par rapport à février 2018. *En février 2019, le niveau des prix des biens et services des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (0,4%), « Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants » (0,2%), « santé » (0,6%), « Enseignement » (25,8%), « Restaurant et hôtel » (0,4%) et « Biens et services divers » (0,4%). L'observation des indices de la nomenclature montre que l'augmentation générale fait suite à celle des produits de l'énergie. Les produits frais et autres produits (0,3%) et les autres produits du panier (0,7%) ont des indices en hausse. Selon la provenance des produits, ce sont les locaux qui ont vu le niveau de leur prix s'élever de 1,0%. Le secteur primaire et tertiaire (5,5%) ont des prix qui ont évolué à la hausse tandis que le niveau des prix du secondaire a baissé de 0,1%. Hormis les semi durables (-1,4%) qui ont des prix en baisse, les non-durables (0,1%) et les services (5,9%) ont enregistré des niveaux de prix en progression.* ***En février 2019, le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (-0,8%).***

Au Mali : l'IHPC du mois de février 2019 s'est établi à 100,7 ; soit une variation mensuelle en légère baisse de 0,3% et des régressions en variation trimestrielle annuelles respectives de -3,6% et de 5,4%. *Cette légère baisse résulte de la conjugaison des baisses et des hausses de prix des différentes fonctions de consommation. Ainsi, les prix ont diminué pour les produits des fonctions : « Articles d'habillement et chaussures » (-1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-2,1%), « Transport » (-1,1%) et « Loisir et culture » (-9,9%). L'impact de ces baisses sur le niveau général des prix a été amoindri par le renchérissement des biens et services des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,5%), « communication » (1,5%) et les « Biens et services divers » (0,2%). Par rapport à la volatilité des prix des biens et services, on a observé la régression du niveau des prix des produits frais (-1,0%) et des produits de l'énergie (-2,4%) alors que le niveau des prix des autres produits du panier de l'IHPC est monté de 0,5%. La baisse notée pour les prix des produits locaux a impacté davantage la tendance générale du niveau des prix que la hausse du niveau des prix des biens et services importés (0,4%). Les produits des secteurs primaire (-0,5%) et secondaire (-0,2%) ont des prix qui ont évolué à la baisse tandis que ceux du tertiaire ont des prix qui ont augmenté (0,1%). Pour tous les niveaux de la durabilité des biens on a constaté la baisse des prix.* ***Le taux moyen annuel de l'inflation au mois de février 2019, se situe à (0,7%) au Mali.***

Au Niger : l'IHPC est de 101,5 en février 2019. Il est resté stable par rapport à son niveau du mois de janvier 2019. Comparé à son niveau de novembre 2018 il s'est replié de 1,8%. En glissement annuel l'indice baisse de 0,8*%. La variation mensuelle en février 2019 résulte de l'équilibre qui s'est établi entre les hausses de prix de certaines fonctions et les baisses d'autres fonctions de consommation. Parmi les fonctions de consommation qui ont des produits qui se sont renchéris, il y'a les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,1%), « Articles d'habillement et chaussures » (0,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (2,4%). Par contre les prix des produits des fonctions suivantes ont chuté : « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (-0,9%), « Santé » (-1,4%) et « Transport » (-0,2%). Cette stabilité du niveau général des prix qui cache des disparités, est la résultante du recul des prix des produits frais (-0,6%) et de la hausse de ceux des produits de l'énergie (+2,2%). Quant aux prix des produits hors frais et énergie, ils sont restés stables. Selon la provenance, les prix des produits importés ont baissé de 0,7% contre une stabilité des prix des produits locaux. S'agissant des prix des produits du secteur primaire, ils ont augmenté de 0,4% contre une baisse de 0,2% des prix des produits du secteur tertiaire. Les prix des produits du secteur secondaire sont restés stables. Au même moment, les prix des biens durables ont marqué une baisse de 0,8% contre des hausses respectives de 0,3% et 0,2% des biens semi durables et non durables.* ***En moyenne annuelle, le taux d'inflation en février 2019 s'est établi à 2,0% au Niger.***

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de février 2019 est de 103,6. Il s'est replié de 0,2% comparé à celui du mois précédent, de 1,5% par rapport à son niveau de novembre 2018, mais en accroissement de 0,3% par rapport à février 2018. *La régression mensuelle de l'IHPC est consécutive au repli de 0,5% des prix des « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants », au recul de 0,4% des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », de 0,1% des « biens et services divers ». Malgré les renchérissements de 0,2% des services de « transports », de 0,4% des services de « restaurants et hôtels », de 0,4% des biens et services de « santé » et de 1,1% des services de « communication », la tendance globale est baissière. L'inflation sous-jacente et la variation des prix des produits frais ont diminué de 0,2% en rythme mensuel. Selon la durabilité des produits, ce sont les biens non durables qui ont baissé de 0,3%. Au regard du secteur de production, le repli provient de celui des prix des produits du primaire (-0,3%) et du secondaire (-0,2%).* ***Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à +0,2% en février 2019.***

Au Togo : En février 2019, le niveau général des prix à la consommation de 104,2 a connu une baisse de 0,4%. Comparé à son niveau du mois de novembre 2018, il est en progression de 1,0%. Par rapport à février 2018, le niveau général des prix a connu une augmentation de 2,1%. *La baisse mensuelle est essentiellement due à la diminution des prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,8%), «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,6%), « Communication » (-1,0%), « Restaurants et Hôtels » (-0,3%), et « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-1,7%). Toutefois, on a noté que les prix des fonctions de consommation « Articles d'habillement et chaussures » (0,3%) et dans une moindre mesure la fonction de consommation « Transports » (0,1%) ont enregistré une hausse.*

Au regard de la nomenclature secondaire, on note que la baisse du niveau général des prix est consécutive à celle de l'inflation sous-jacente de 0,5%. Le niveau des prix des produits frais a, quant à lui, enregistré une hausse de 0,4%. Au regard de la provenance, l'on a noté une baisse de 0,5% des prix des produits locaux. Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non durables (-0,5%) et des services (-0,1%). ***Le taux d'inflation moyen s'est établi à 1,2% en février 2019.***

IV. EVOLUTION ANNUELLE

L'IHPC de l'Union en février 2019, comparé à son niveau d'il y a une année, est en baisse de -0,9%. Cette régression en glissement annuel s'explique par les baisses observées sur la même période pour les IHPC du Bénin (-1,3%), du Burkina Faso (-2,1%), du Mali (-5,4%) et du Niger (-0,7%). Toutefois les prix dans les autres pays de la zone UEMOA sont en hausse avec des variations de 0,3% pour la Côte d'Ivoire, 2,5% pour la Guinée-Bissau, 0,3% au Sénégal et 2,1%au Togo. (Cf. **Graphique 1**).

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées tout comme le niveau global des prix est en baisse de 3,4% en variation par glissement annuel (Cf. **Graphique 2**).

En moyenne annuelle, le niveau de l'inflation en février 2019 est de 0,9% dans la zone UEMOA. Dans les différents pays, il se dégage une grande disparité. Le Sénégal est à 0,2%, alors que le Niger est à 2,0%. Ces pays enregistrent donc respectivement le niveau le plus faible et le niveau le plus élevé des inflations de la zone. Le Bénin (0,8%), la Côte d'Ivoire (0,6%), la Guinée-Bissau (0,8%), le Mali (0,7%) tout comme le Sénégal ont des niveaux d'inflation inférieurs à celui de l'Union alors que le Burkina Faso (1,2%), le Togo (1,2%) et le Niger (2,0%) sont au-dessus de la valeur de l'inflation de l'Union. L'écart type de la distribution des taux d'inflations moyens des Etats membres est de 0,5% en février 2019. (Cf. **Tableau 4**).

En moyenne annuelle, les niveaux de prix des douze (12) fonctions de consommation ont évolué à la hausse. Ils poursuivent ainsi leur évolution positive qui, sur les six (06) mois d'observation, présente la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » comme ayant la progression la plus rapide avec 3,6% d'inflation en février 2019. Cf. **tableau 5**).

Au regard de la nomenclature secondaire, les prix des produits frais (-1,2%) et des primaire (-0,9%) sont en baisse continue. (Cf. **tableau 6**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

		Indices pour les mois de					Variations (en %)depuis		
PAYS	**PONDERATIONS**	**févr-18**	**nov-18**	**déc-18**	**janv-19**	**févr-19**	**1 mois**	**3 mois**	**12 mois**
BENIN	760	102,1	100,8	101,2	102,3	**100,7**	-1,5	-0,1	-1,3
BURKINA FASO	1258	104,0	104,5	104,5	102,2	**101,8**	-0,4	-2,6	-2,1
COTE D'IVOIRE	3131	102,7	103,2	103,4	103,2	**103,0**	-0,2	-0,2	0,3
GUINEE-BISSAU	141	103,1	105,0	105,5	105,1	**105,6**	0,5	0,6	2,5
MALI	1428	106,5	104,5	103,3	101,0	**100,7**	-0,3	-3,6	-5,4
NIGER	1111	102,3	103,4	103,6	101,5	**101,5**	0,0	-1,8	-0,7
SENEGAL	1491	103,3	105,2	105,1	103,8	**103,6**	-0,2	-1,5	0,3
TOGO	681	102,1	103,1	103,9	104,6	**104,2**	-0,4	1,0	2,1
UEMOA	**10000**	**103,4**	**103,7**	**103,7**	**102,7**	**102,4**	**-0,3**	**-1,3**	**-0,9**

Source : INS/Commission UEMOA : Collecte de données effectuée sur l'ensemble du territoire national de chaque Etat

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA.

FONCTIONS	**PONDERATIONS UEMOA**	**Indices pour les mois de**					**Variations (en %) depuis**		
		févr-18	nov-18	déc-18	janv-19	**févr-19**	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	106,4	105,4	104,8	103,3	**102,7**	-0,5	-2,5	-3,4
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	108,3	112,9	111,8	110,6	**111,4**	0,7	-1,3	2,8
Articles d'habillement et chaussures	703	102,8	103,9	103,9	103,1	**103,0**	0,0	-0,8	0,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	102,1	103,0	103,5	103,1	**103,1**	0,0	0,1	1,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	101,4	103,1	104,4	103,5	**103,2**	-0,3	0,1	1,8
Santé	423	102,8	105,1	104,3	105,6	**103,9**	-1,5	-1,1	1,2
Transports	892	97,6	99,8	100,0	99,6	**99,2**	-0,5	-0,6	1,6
Communication	487	96,1	96,6	97,3	95,6	**95,9**	0,3	-0,8	-0,3
Loisirs et culture	254	102,1	103,6	104,2	105,4	**104,0**	-1,3	0,4	1,9
Enseignement	231	102,5	103,2	103,4	103,0	**103,5**	0,5	0,3	1,0
Restaurants et Hôtels	639	103,9	104,2	105,1	104,2	**104,2**	0,0	0,0	0,3
Biens et services divers	444	102,6	103,7	104,2	104,2	**104,4**	0,2	0,7	1,7
UEMOA	**10000**	**103,4**	**103,7**	**103,7**	**102,7**	**102,4**	**-0,3**	**-1,3**	**-0,9**
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	**5753,7**	**101,4**	**102,7**	**103,0**	**102,6**	**102,4**	**-0,2**	**-0,3**	**1,0**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de février 2019) (en %).

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-4,3	-1,2	-1,7	0,3	-1,0	-0,6	-0,2	0,4	**-1,2**
Indice Energie	0,3	-2,7	-2,5	-4,6	-2,4	2,2	0,0	-0,8	**-1,2**
Taux d'inflation sous-jacente	-0,4	-0,1	0,4	0,7	0,5	0,0	-0,2	-0,5	**0,1**
local	-2,5	-0,7	0,2	1,0	-0,3	0,0	-0,2	-0,5	**-**
Importé	1,3	0,1	-2,0	0,0	0,4	-0,7	-0,3	0,0	**-**
Primaire	-3,8	-1,3	-2,2	0,1	-0,5	0,4	-0,3	-0,4	**-1,1**
secondaire	-2,0	-0,1	0,2	-0,1	-0,2	0,0	-0,2	-0,4	**-0,3**
Tertiaire (services)	0,7	-0,1	0,9	5,5	0,1	-0,2	0,2	-0,1	**0,6**
Non durable	-2,7	-0,7	-0,6	0,1	-0,2	0,2	-0,3	-0,5	**-0,5**
Semi Durable	-0,9	-0,1	-1,7	-1,4	-0,8	0,3	0,0	0,2	**-0,7**
Durable	-5,0	-0,1	-2,7	0,0	-1,0	-0,8	0,3	0,1	**-0,9**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19
BENIN	760	1,7	1,4	1,1	0,8	0,9	**0,8**
BURKINA	1258	2,6	2,5	2,3	1,9	1,6	**1,2**
COTE D'IVOIRE	3131	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	**0,6**
GUINNEE-BISSAU	141	-0,1	0,0	0,1	0,4	0,6	**0,8**
MALI	1428	2,4	2,0	2,0	1,9	1,6	**0,7**
NIGER	1111	2,8	2,7	2,8	2,8	2,3	**2,0**
SENEGAL	1491	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4	**0,2**
TOGO	681	0,5	0,5	0,7	0,9	1,1	**1,2**
UNION	**10000**	**1,4**	**1,3**	**1,3**	**1,2**	**1,1**	**0,9**
Ecart type		*1,1*	*1,0*	*1,0*	*0,9*	*0,6*	*0,5*

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	1,7	1,6	1,4	1,3	0,9	**0,3**
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,3	4,4	4,5	4,3	3,8	**3,6**
Articles d'habillement et chaussures	703	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	**0,9**
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	0,4	0,3	0,4	0,6	0,9	**1,0**
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,2	1,3	1,6	1,9	2,0	**2,1**
Santé	423	1,1	1,2	1,4	1,4	1,5	**1,5**
Transport	892	1,5	1,5	1,6	1,7	1,9	**1,9**
Communication	487	0,4	0,1	0,1	0,4	0,4	**0,6**
Loisir et culture	254	0,0	-0,1	0,1	0,3	0,4	**0,6**
Enseignement	231	0,6	0,7	0,9	1,1	1,2	**1,2**
Restaurant et hôtel	639	1,3	1,2	1,0	0,8	0,7	**0,6**
Biens et services divers	444	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3	**1,5**
Total	**10000**	1,4	1,3	1,3	1,2	1,1	**0,9**

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) des indices de la nomenclature secondaire (en %)

Libellé	Pondération	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19
Indice produit frais	2425,2	0,1	-0,2	-0,4	-0,6	-0,9	-1,2
Indice Energie	721,4	0,9	0,7	1,1	1,3	1,3	1,0
Taux d'inflation sous-jacente	**6853,4**	**0,9**	**0,9**	**0,9**	**1,0**	**0,9**	**0,9**
Primaire	2893,6	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	-0,7	-0,9
secondaire	4170,8	1,4	1,2	1,1	1,2	1,1	1,0
Tertiaire (services)	2935,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,3	0,9
Non durable	5596,8	1,8	1,4	1,3	1,2	1,0	0,6
Semi Durable	1250,5	1,1	1,4	1,8	2,0	2,3	2,3
Durable	464,8	-0,2	-0,5	-0,3	0,0	0,6	0,9

Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1: Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (février 2019 par rapport à février 2018).

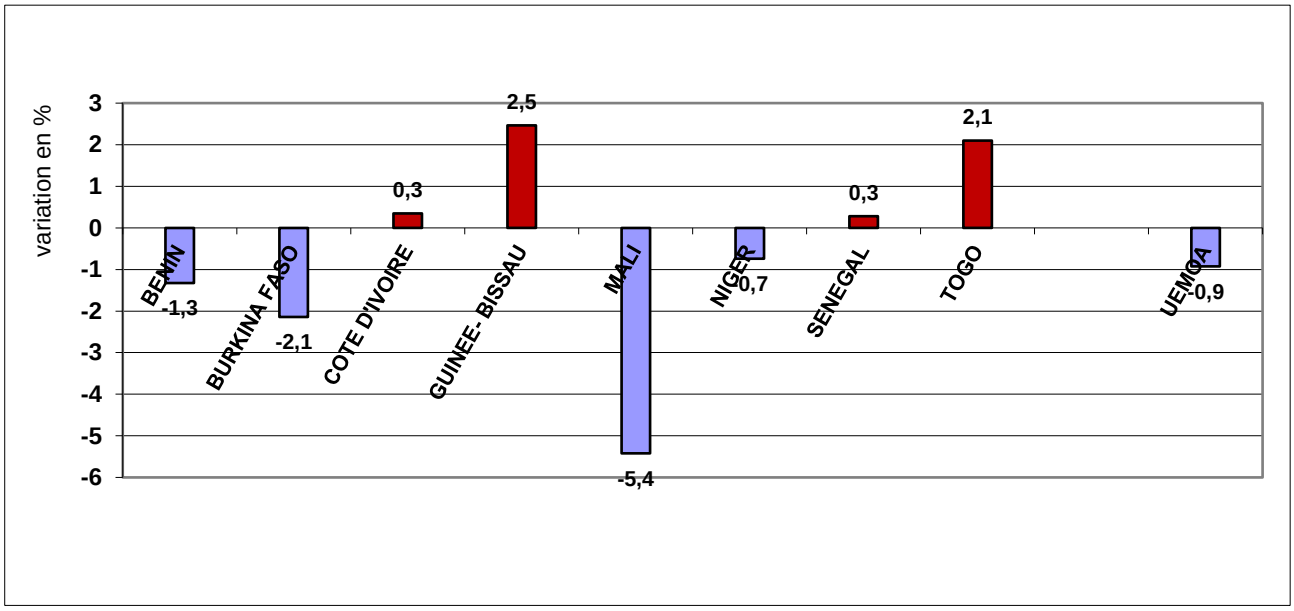

Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.

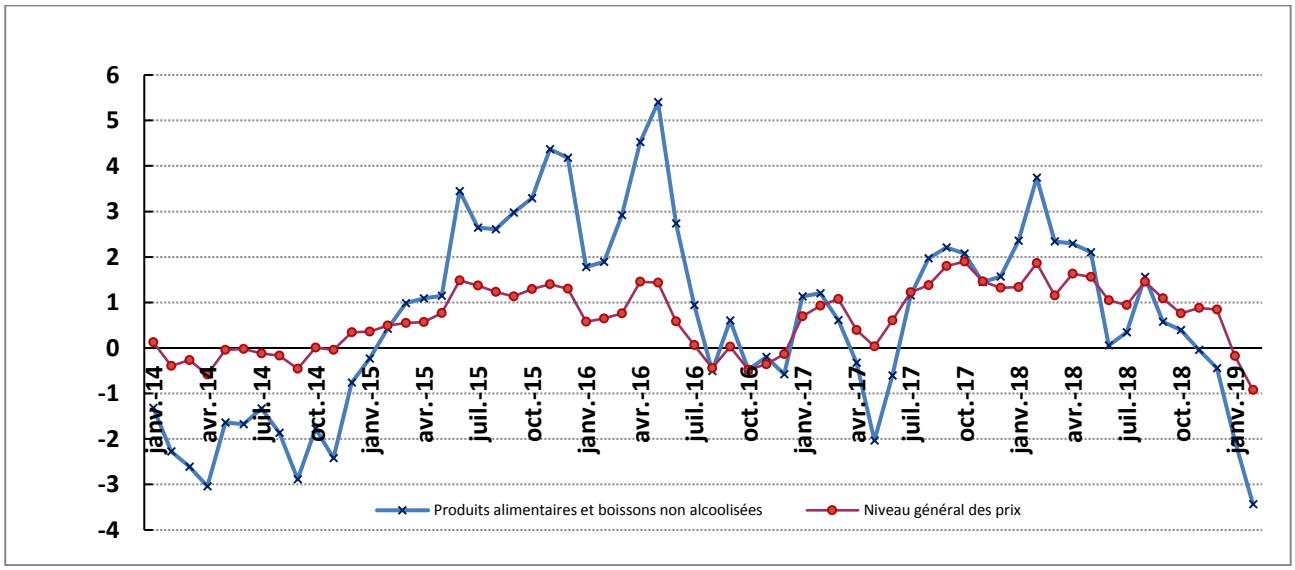

Source : INS/Commission UEMOA